

Du questionnement éthique à l'engagement politique : un cheminement nécessaire ? ¹

MORALE ET ETHIQUE : LIENS ET AUTONOMIE

Morale et éthique, deux termes communément utilisés sans réelle différenciation, et qu'une approche étymologique ne permettra pas non plus de distinguer. En effet, l'un vient du latin (*moralis*) et l'autre du grec (*ethos*) et font référence tous deux aux mœurs. Pourtant, leur existence concomitante importe et permet à la philosophie morale de les distinguer.

Le concept de morale peut incarner le terme fixe de référence. D'une part, il désigne et délimite des normes, définit les principes du permis et du défendu en accordant une valeur transcendante aux notions de Bien et de Mal. D'autre part, il instaure un sentiment d'obligation des individus vis-à-vis de ces normes, une obligation intériorisée, qui s'accompagne d'une réappropriation de ces normes et donne naissance au point de vue déontologique (devoir). La morale a pour finalité la vertu, via l'obéissance aux normes (Héritage kantien)².

L'éthique des individus, inévitablement orientée et façonnée par les principes moraux des sociétés au sein desquelles ils évoluent, se distingue de la morale en ce qu'elle aspire au bon, « à une vie heureuse » (et non au Bien, cf. *L'Éthique* de Spinoza, 1990 [1677]) et se caractérise alors davantage par sa perspective téléologique (héritage aristotélien). Ricoeur, dans *Soi-même comme un autre* (1990), parle de « sagesse pratique » pour désigner ce passage de la morale aux éthiques appliquées³ ; celles-ci, tout en produisant un discours normatif, admettent/ permettent une relativité des valeurs que sont le bon et le mauvais.

Ces propos introductifs ont pour but de faire ressortir à la fois ce qui lie les discours normatifs éthiques à ceux de la morale, tout en montrant les possibilités d'autonomisation de l'éthique vis-à-vis de la morale.

Au niveau des sciences humaines et sociales les principes éthiques sont rarement discutés collectivement, et on ne peut trouver une unité de principes éthiques partagés par l'ensemble de la communauté des chercheurs. En revanche tous les chercheurs pensent et agissent nécessairement (consciemment ou non) selon une éthique qu'ils se sont forgés, à partir des principes de la morale (dominante) de leur société d'origine et éventuellement de celle dans laquelle ils travaillent (mais pas forcément en accord avec elles). Des normes plus ou moins choisies individuellement guident donc nos choix, nos manières d'agir, faisant jouer à l'éthique un rôle important dans les travaux de recherche, sans que cela ne soit affirmé ni même objectivé. Et ni les institutions françaises de recherches ni les communautés francophones de chercheurs (en sciences humaines et sociales) ne semblent demander à ce que chacun justifie de la dimension éthique de ses travaux (les comités d'éthique portant leur attention principalement sur les sciences du vivant et de la nature).

Pourtant, les normes éthiques étant particulières et variables, il est possible de les transformer et donc de modifier les démarches et les productions scientifiques (que l'on considère qu'il existe une réalité du monde naturel et social objectivement analysable, ou que les objets de la recherche ne sont que des constructions sociales, voire qu'il n'existe pas de réalité objective des faits sociaux). Il faut donc dépasser l'application spontanée de l'éthique

¹ Ce texte propose de façon succincte quelques pistes de réflexion sur la thématique de l'éthique et de l'engagement dans les sciences sociales. Son seul dessein est de contribuer au débat.

² Pour Kant, l'action morale est catégorique et ne doit pas viser à d'autres fins qu'elle-même, ses conséquences possibles n'importent pas : « Je dois toujours agir de telle façon que je puisse vouloir que mon action serve de règle universelle » (*Fondements de la métaphysique des mœurs*).

³ Ricoeur emploie le pluriel pour marquer la diversité des formes concrètes que peut prendre l'éthique, notamment par corps de métier ou type d'activité (éthique médicale, etc...).

pour la penser objectivement, la questionner, mieux comprendre son rôle et éventuellement en faire évoluer les principes.

Aussi, sans aborder la diversité des contenus pratiques de l'éthique des sciences humaines et sociales⁴, notre propos portera sur les niveaux d'influence de l'éthique sur les travaux de recherche, sur le fait que les productions scientifiques jouent inévitablement sur les sociétés en dehors de la seule sphère scientifique, et sur la nécessité pour leurs auteurs d'en prendre la responsabilité en s'engageant, seule manière d'assumer activement la dimension politique inhérente aux recherches en sciences humaines et sociales.

ETHIQUE A TOUS LES ETAGES : AVANT, PENDANT, APRES LA RECHERCHE

Mes travaux sur les mobilités sahariennes m'ont amené à étudier les migrations transsahariennes, et plus particulièrement les migrations clandestines entre l'Afrique et l'Europe⁵. Lors de mes séjours au Niger⁶, outre les questions permanentes autour de la distance culturelle, je me suis interrogé sur la manière dont je pouvais/devais entrer en relation avec mes interlocuteurs dans le cadre de mes recherches, par exemple des clandestins, des passeurs ou des agents de l'Etat. Quelle attitude adopter face à la souffrance des uns, le désespoir des autres, la corruption, et plus généralement l'extrême pauvreté d'un pays en proie à des famines récurrentes, comme ce fut le cas en 2004-2005.

Le fait de se demander « comment mener des recherches dans ce contexte » m'a mis dans une posture simultanément « instinctive » et réflexive (le temps du positionnement par rapport à une (ma ?) norme éthique). Je me suis dit que le mieux était de prendre le temps de ne rien faire, de me forcer à ne rien faire, longuement. Et c'est ce que j'ai fait, longtemps, avec des migrants et des nomades, des commerçants et des douaniers, dans des villes moyennes ou dans de toutes petites oasis. Les relations que je ne savais *comment* mettre en place s'installaient d'elles mêmes du simple fait d'une présence commune.

L'intérêt scientifique et éthique d'un terrain relativement long, réside justement dans le temps dont on dispose pour se positionner, prendre ses repères et ne pas (trop) brusquer les gens, les choses. Le temps d'une observation participante « pertinente », qui laisse la quotidienneté se réinstaller suite à notre intrusion, le temps d'être proche en essayant de n'être ni « intérieur » ni « extérieur » de façon radicale. A chacun alors de naviguer au mieux dans cet entre-deux afin de glaner le maximum d'informations, « sans rien faire ».

Après ces temps de l'observation, qui m'ont énormément renseigné et m'ont entraîné sur des pistes que je n'aurais sans doute pas exploré si je ne m'étais ainsi laissé prendre par les activités et les discussions qui ne « m'intéressaient pas », vint le temps où il me fallait comprendre et approfondir certains points précis. La connaissance (partielle) de nombreuses personnes m'a alors permis, selon les cas, d'orienter quelque peu les discussions, d'effectuer des entretiens libres ou semi-directifs, et même de prendre quelques photos, sans que cela ne pose trop de problèmes, sans que cela ne soit perçu comme une complète intrusion, et sans, je l'espère et j'ose y croire, que la véracité des propos ne soit trop altérée.

J'ai opté pour une approche qualitative de ces circulations car si elle pose problème du fait du nombre restreint d'individus étudiés, elle permet de comprendre le « sens social » de ces mobilités, leurs enjeux pour les individus, et les qualités et ressources qu'elles nécessitent, et permet cela pour l'ensemble des acteurs. Ce qui donne une vision plus globale et articulée du phénomène que ne le laisse espérer une approche quantitative. Par ailleurs, en l'absence de source statistique fiable, toute approche quantitative des flux migratoires transsahariens aurait nécessité d'extrapoler à partir de données obtenues lors d'observations de terrains et ne serait que peu fiable (d'autant plus lorsqu'il s'agit de migrations clandestines et lorsqu'on travaille seul). Le choix des personnes avec qui je menais mes entretiens fut pour partie aléatoire, au plaisir des rencontres, pour partie orienté, on peut toujours aider le hasard, et

⁴ En l'absence de consensus en la matière, et au vu de la diversité des pratiques, il ne semble possible de parler que de *son* éthique, à partir de sa propre expérience de recherche.

⁵ Recherches effectuées dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat de géographie à l'Université Paris 1 (UMR Prodig) et à l'IRD (UR 105 Savoirs et développement).

⁶ Deux séjours effectués principalement au Niger, de mars 2003 à janvier 2004 (11 mois) et d'octobre 2004 à septembre 2005 (11 mois).

pour partie choisi, il y a parfois des personnes ressources ou insolites qu'il serait dommage de ne pas rencontrer.

En somme, pour ce qui est de l'éthique de/du terrain⁷, je pense qu'on agit de fait selon une conception du « vivre ensemble » qui nous est propre et qui varie selon la perception que l'on a de l'autre, et ce avant même puis en même temps que l'on agit, dans les situations particulières que crée l'activité de recherche, selon une éthique scientifique ou personnelle réfléchie au préalable.

Ces positions et pratiques de terrains ne se sont pas succédées sans que je ne prenne de distance vis-à-vis du terrain (distances physique ou simplement intellectuelle). Et ces allers-retours entre terrain et « théorie » m'ont permis d'aborder un autre aspect de l'éthique, intimement lié à celui que je viens d'aborder, qui m'est apparue lorsque je me suis demandé ce que j'allai restituer de mes travaux empiriques, et comment j'allai le restituer. Par exemple la question des sources : préserver l'anonymat ou divulguer ses sources comme gage de véracité ? Tout dépend bien entendu des cas, mais de là a découler une prise de distance vis-à-vis de mon travail : pourquoi effectuer ce travail, quel est l'intérêt d'approfondir tel ou tel axe de recherche, de quelle manière le faire... J'ai ainsi essayé d'évaluer jusqu'où il était *scientifiquement* intéressant de pousser ma compréhension des phénomènes de migrations clandestines sans que cela ne tourne à la simple curiosité, car j'ai rapidement pris conscience du risque d'utilisation de ce travail par certains services de répression et de contrôle des flux migratoires (qui se sont effectivement avérés les premiers intéressés par les données produites en la matière). Ce questionnement sur les implications de mon travail m'a poussé à ne pas approfondir certains aspects de mes recherches qui, en apportant peu à la réflexion (décompte des passages, étude fine des itinéraires de fraudes, observation de techniques de falsification...) auraient pu servir des intérêts et des idéaux que je ne partage pas.

La première question éthique n'est-elle pas en effet : quels seront les effets et les utilisations possibles de cette recherche, par qui, dans quels buts... au risque d'aboutir à un « devoir de paresse », comme le suggère Labrusse-Riou qui, parlant de la procréation artificielle, « ... revendique... une logique de la non découverte, une éthique de la non-recherche... c'est bien en amont de la découverte qu'il faut opérer des choix éthiques. » (cité par Gosselin, 1992 : 127). Cette revendication ne devrait-elle pas s'appliquer à l'ensemble des domaines scientifiques ?

Je crois que la réflexion sur l'éthique doit d'abord se situer à ce niveau, avant de porter sur le « concret » du chercheur sur son terrain. En sachant que ce questionnement sur les implications éventuelles d'une recherche se pose naturellement sous de nouveaux aspects au fur et à mesure que ladite recherche avance (car fort heureusement on ne sait pas au départ où l'on va atterrir), et que finalement les deux niveaux du questionnement éthique sont sollicités en alternance voire simultanément⁸.

La réflexion sur l'éthique dans les sciences humaines et sociales peut donc avoir deux dimensions, l'une portant sur le pourquoi et l'autre sur le comment.

Ethique *pré*-recherche : pourquoi travailler sur tel ou tel thème et pas tel autre, quelles en sont les implications possibles, jusqu'où doit on connaître ce qui motive et oriente nos recherches, et les effets qu'elles peuvent avoir, pour effectuer ces recherches...

Ethique *dans* et *post*-recherche : comment *être* sur le terrain, comment se positionner entre relativisme culturel et jugement moral⁹, comment rendre compte de ses travaux ?

⁷ Ne peut-on pas parler de réflexivité éthique, ce que Schön (1996) nomme la « réflexion-en-cours-et-sur-l'action » : expérience discursive d'explicitation de l'implicite qui permet de faire émerger positivement le sens inscrit dans nos actions.

⁸ Selon les thématiques d'études et les contextes dans lesquels on les mène, je pense que l'on se préoccupera davantage d'éthique dans notre relation aux individus que l'on côtoie ou dans les implications de notre recherche...

⁹ Ce qui nous renvoie à Lévi-Strauss : comment penser la relativité des cultures sans abolir l'universalité de la communauté humaine, et au positionnement de Kolakowski qui affirmait à l'époque du relativisme fort que l'homme était aussi universalité de valeurs.

- la non-neutralité comme fait :

Les potentialités destructrices ou manipulatrices de notre monde ne sont pas l'apanage des pouvoirs politiques ou économiques, mais sont aussi produites par le développement propre de la connaissance scientifique. La recherche en sciences sociales, si elle n'est pas confrontée aux mêmes interrogations que la recherche sur le vivant ou que la physique nucléaire, n'est pas exempte d'un questionnement sur sa participation aux transformations de nos sociétés, notamment à travers les représentations du monde social qu'elle produit¹⁰, et les idéologies auxquelles elle participe.

C'est là qu'à mon sens se situe la question de l'engagement social et politique de la communauté scientifique. Il ne s'agit pas en effet de savoir s'il faut être neutre¹¹ ou engagé, mais plutôt d'accepter le fait que nos travaux ne peuvent être neutres (le degré possible de neutralité est bien sûr variable selon les objets de recherche) et que l'on peut soit ne pas s'en préoccuper, soit ouvertement, consciemment et activement s'engager, avec rigueur et objectivité quant à notre démarche de chercheur-acteur des sociétés que l'on fréquente (objectivation de notre manière de penser, des présupposés que l'on engage dans notre analyse, à défaut de pouvoir objectiver le réel).

- l'engagement comme impératif (a-moral) :

Nous sommes tous acteurs et observateurs des sociétés dans lesquelles nous vivons, et nous sommes tous plus ou moins critiques. Quels que soient nos avis, rares sont ceux qui considèrent que tout va pour le mieux dans tous les domaines et qu'il n'y a absolument rien à faire évoluer, à transformer ou au contraire à conserver. A cela rien d'étonnant, et pourtant tout est dit : nous avons tous des idéaux, ou au moins des idées, nous ne sommes pas neutre face au Monde, nos travaux ne sont pas neutres, or le non-engagement désigne précisément « une politique de neutralité »¹². Alors assumons les opinions qui forment notre éthique personnelle, consentons à ce que l'engagement soit l'aboutissement de notre démarche éthique, et engageons-nous.

L'engagement, en tant qu'« attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui met sa pensée ou son art au service d'une cause »¹³ est ou devrait être un impératif (« ce qui s'impose » à un individu de manière circonstanciée), a-moral¹⁴ dans le sens où il ne doit pas être pris pour valeur (ce sont les conséquences de l'engagement qui doivent nous importer plus que son intention) ni être au service de valeurs morales.

Alors comment mener des recherches en sciences humaines et sociales et ne pas s'engager ? Les thématiques d'étude ont certes leur importance, mais toutes peuvent prêter à l'engagement. Il s'agit de mettre en avant le devoir d'implication assumée des chercheurs en sciences sociales dans le monde social, et cela comme engagement humain plus encore que citoyen. Il nous faut sortir de la dichotomie selon laquelle il y a ceux qui produisent un savoir scientifique pour les scientifiques avec des règles scientifiques, et ceux qui portent au dehors et engage leur savoir, car c'est cette dichotomie fautive qui *autorise* la démission des chercheurs. Les deux peuvent et doivent aller de pair.

En outre, il nous faut je crois attaquer directement et ouvertement ce que l'on considère être oppressions et injustices, sans s'en référer au jugement de la science. Ceci non seulement du fait du cheminement de certaines valeurs éthiques qui fait que le relativisme total semble de plus en plus abandonné par la communauté scientifique, mais également du fait que nous ne devons pas subordonner notre engagement social à une quelconque justification scientifique, nous ne devons pas prétendre condamner des faits et des pratiques uniquement d'après les résultats et positions de la science qui sont, rappelons-le, changeants.

¹⁰ Bourdieu (1984) va jusqu'à parler de « monopole de la production du discours sur le monde social ».

¹¹ Nous avons vu que nous sommes pris dans des sphères normatives (morale et éthique) qui orientent notre façon de penser le réel ; les sciences sociales ne peuvent être libres de toute valeur et nos méthodes, aussi critiques soient-elles, s'inscrivent dans ce-s système-s de valeurs, dans une morale. La neutralité est alors souvent liée à la non remise en cause des normes dominantes/majoritaires.

¹² D'après le Robert historique de la langue française.

¹³ Ibid.

¹⁴ Avec Kant le terme « impératif » s'est revêtu d'une valeur morale en prenant le sens de « proposition ayant la forme d'un commandement ».

Le chercheur est aussi citoyen, et ne peut et n'a pas à rester *neutre*. La recherche est l'outil qu'il maîtrise, à lui de l'utiliser comme bon lui semble, à lui d'éviter tout type de récupération. Si la question de l'académisme se pose alors, je dirais qu'aujourd'hui, en France, dans un système de recherche encore pour quelques temps public, il peut être totalement relativisé par les individus.

Nous n'avons donc pas en tant qu'individus à attendre d'une quelconque communauté qu'elle légitime nos actes à notre place. La légitimité de l'engagement s'acquiert en pensant ses actes, elle ne se demande pas à qui est spectateur ou opposant, ni dans le milieu scientifique ni ailleurs. En revanche, une fois que les propos et les écrits se sont engagés, ce qui importe au chercheurs militant, dans l'idée même d'œuvrer à un changement social, c'est d'avoir (de garder ou de gagner) une certaine audience, également au niveau de la communauté des chercheurs (alors éventuellement se repose la question de la légitimation des positions et des propos, d'où la nécessité de forger son savoir au sein de la communauté scientifique et d'utiliser les outils reconnus par elle).

- l'activisme comme méthode possible :

L'idée est qu'à un moment donné il ne s'agit plus de dire, mais de faire. Les publications, les enseignements et les conférences scientifiques sont des moyens de diffusion d'idées efficaces. Il y en a d'autres.

Aujourd'hui connoté péjorativement, le terme d'activisme a pourtant pour sens premier celui « d'action politique forte ». Actif ou contemplatif : n'est-il pas nécessaire d'être chercheur-actif, au même titre que l'on parlait des citoyens actifs sous la Révolution, citoyens qui avaient droit de suffrage ?

L'activisme des chercheurs, qui peut prendre de nombreuses formes dans les domaines du politique, de l'humanitaire, du syndicalisme... porte généralement à des actions sur leur terrain, par rapport à leurs objets-lieux-thèmes de recherche, et moins fréquemment dans le champ du politique de leur société d'origine ou sur la recherche scientifique elle-même et ses institutions de façon générale¹⁵.

PENSER UNE AUTRE RECHERCHE PLUTOT QUE SAUVER LA RECHERCHE

Au terme de ces quelques réflexions succinctes sur les liens entre éthique, engagement politique et activités de recherche, qui je le rappelle sont davantage des pistes en construction que des pistes construites, je proposerai quelques observations concernant l'engagement politique des chercheurs français qui se sont mis en grève en 2004 :

Ces dernières années, les réformes du domaine scientifique en France ont poussé un certain nombre de chercheurs à prendre position publiquement sur les politiques de recherche gouvernementales (via les médias, les pétitions), et à s'engager activement dans une lutte (manifestations, démissions de postes administratifs...). Le mouvement « Sauvons la recherche » est un bel exemple d'engagement actif et des limites de cet engagement. Constitué en réaction au projet gouvernemental de restriction budgétaire et de transformation du fonctionnement des institutions nationales de recherche, et bien que la plupart des réformes qui avaient soulevé la colère des chercheurs aient finalement été mises en œuvre, nous pouvons saluer cette mobilisation des scientifiques (qui est un fait rare). Cependant, quel discours véhiculait-on alors ? On ne peut pas dire qu'avant ces réformes, tout allait bien dans le meilleur des mondes scientifiques. Pourtant, les revendications du mouvement se bornaient à des propos du type : « La baisse des crédits alloués à la recherche pénalise la compétitivité de la France », « on risque d'assister à une fuite des cerveaux », « cette politique est défavorable au rayonnement culturel de la France », « la science, même si elle n'est pas rentable économiquement à court terme, est utile à la société » (à propos des évolutions technologique). Conception utilitariste de la science qui alimente la société en progrès. Finalement, on demandait à ce que tout continue comme avant, mais jusqu'où, vers

¹⁵ Pensons à Pierre Bourdieu, qui effectue un tournant fort dans son engagement politique avec le mouvement social de 1995 et se met à exprimer publiquement ses positions politiques (1998, *Contre-feux*, Liber-Raisons d'agir, et 2001, *Contre-feux 2*, Raisons d'agir), ce qu'il se refusait à faire encore une décennie plus tôt (cf. *Leçon sur la leçon*, Minuit, 1982 : « La science sociale ne peut se constituer qu'en refusant la demande sociale »).

où... Si on s'accorde à poser un regard critique sur la société dans laquelle nous vivons, alors n'est-il pas temps de penser, vraiment, une critique de la recherche scientifique et de ses finalités.

BIBLIOGRAPHIE

- Pierre BOURDIEU, 1984, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 282 p.
- Pierre BOURDIEU, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Raison d'agir, Paris.
- Eric CARLTON, 1995, *Values and the social sciences : an introduction*, Duckworth, London, 206 p.
- Gabriel GOSSELIN, 1992, *Une éthique des sciences sociales : la limite et l'urgence*, l'Harmattan, Paris, 208 p.
- Françoise HERITIER, 1997, « Le soi, l'autre et la tolérance », in J.P. Changeux, *Une même éthique pour tous*, CCNE, Odile Jacob, Paris, pp. 107-118
- Paul RICOEUR, 1990, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 424 p.
- Donald SCHÖN, 1996, *Le tournant réflexif*, Montréal, Éd. Logiques.
- Abdelmalek SAYAD, 1999, "Immigration et "pensée d'Etat"", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (129): 5-14.
- Baruch SPINOZA, 1990 [1677], *Éthique*, Introduction, traduction, notes et commentaires de Robert Misrahi, PUF, Philosophie d'aujourd'hui, Paris.
- Jacques TESTART, 1986, *L'œuf transparent*, Champs-Flammarion, Paris, 216 p.